

MAIRIE DE BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX  
49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

- : - : -

**ARRETE VP n° 2024/04**  
**ALIGNEMENT PUBLIC**

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX,

Vu la demande en date du 5 novembre 2024, de INITIO CONSEIL – géomètres experts, 27 rue Dacier 49400 SAUMUR, sollicitant la délimitation au droit de la propriété publique pour des terrains situés rue de l'Eglise et rue des Ecoles – Chacé - 49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX et cadastrés 060 AB n°18 et 19,

Vu le plan de délimitation dressé par M. Pierre GOMENT,  
Vu l'arrêté réglementaire sur les permissions de voirie,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Voirie Routière,  
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

**ARRETE :**

**Article 1.** - L'alignement demandé est déterminé par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I et J, conformément au plan annexé.

**Article 2.** - Les droits des tiers sont expressément réservés.

Fait à Bellevigne-les-Châteaux, le 7 Novembre 2024

Le Maire,  
Armel FROGER

